

Année internationale de la jeunesse

Le temps me manque pour donner les nombreux exemples que tous les députés connaissent autant que moi, j'en suis sûr, qui illustreraient l'angoisse de même que les difficultés financières et psychologiques causées par cet échec à fournir des emplois qui soient significatifs. Voilà jusqu'à maintenant la preuve la plus accablante de l'échec du gouvernement. On a mentionné le programme Été-Canada. La ministre a promis qu'il serait remplacé, mais il aurait fallu qu'on renseigne déjà les étudiants sur la nature du nouveau programme d'emplois d'été. La ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Champagne) aurait dû depuis longtemps exiger à la Chambre que son gouvernement prenne des mesures constructives en vue de donner du travail aux étudiants cet été.

La ministre et le député libéral qui m'a précédé ont parlé d'enseignement postsecondaire. Alors qu'il évoque l'avenir des jeunes avec optimisme et en termes d'espoir, le gouvernement plafonne les crédits des prêts aux étudiants. Les gouvernements conservateurs des provinces songent à adopter des programmes qui transformeraient les établissements d'enseignement postsecondaire en bastions d'élites. La Commission Bovey vient de recommander une augmentation en flèche des frais de scolarité. Le gouvernement conservateur fédéral n'a certainement pas inversé la politique par laquelle le gouvernement libéral a réduit le financement des études postsecondaires.

Fait à signaler, l'Année internationale de la jeunesse est axée sur le thème de la paix. Qu'y a-t-il de plus crucial et de plus essentiel, en effet, que la paix et le désarmement? Or, aujourd'hui même, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) vient d'annoncer que le Canada participera à la recherche sur de nouveaux engins et à leur mise à l'essai. Que diront les jeunes de cette décision que leur gouvernement a prise?

[Français]

Monsieur le Président, je dois aussi inviter le ministre à se pencher sérieusement sur les recommandations de la Commission Badgley afin d'assurer que nos jeunes soient mieux protégés contre les ravages de l'abus sexuel et les autres abus sur lesquels la Commission Badgley s'est très bien documentée.

Et en ce qui concerne la Loi sur les jeunes contrevenants, monsieur le Président, je souhaite que le ministre travaille avec son collègue, le solliciteur général du Canada (M. MacKay), et insiste auprès de ce dernier pour que cet important projet de loi, cette importante législation, soit mis en vigueur aussitôt que possible, dans sa totalité, parce que le ministre sait très bien que cette loi s'adresse aux besoins spéciaux des jeunes qui ont été souvent négligés auparavant, des jeunes en bas de 18 ans, devant notre système juridique. Et le ministre, j'espère, va demander à son collègue, le solliciteur général, de ne pas céder aux pressions des gouvernements provinciaux conservateurs, de ne pas proclamer cette législation pour garantir l'égalité à nos jeunes partout au Canada.

[Traduction]

Pour terminer, il est certain que je m'associe à toute la Chambre pour reconnaître avec enthousiasme l'importance de

l'Année internationale de la jeunesse comme symbole. Évidemment, les jeunes se préoccupent aussi de chômage. La ministre, qui est l'avocate des jeunes, n'a parlé ni de chômage ni d'environnement. Pas plus qu'elle n'a parlé des compressions imposées au Service canadien de la faune, de la qualité et de l'entretien de nos parcs et des programmes de recherche sur les effets des déchets industriels toxiques. Les jeunes se préoccupent de ces questions et ils souhaitent que leur ministre fasse état de leurs préoccupations.

Nous avons eu l'Année internationale de la femme qui a fait naître bien des espérances. Cette année est encore une aurore symbolique, mais la ministre doit admettre que les jeunes réclament des mesures concrètes dans les domaines que j'ai mentionnés. Ils veulent qu'on mette un terme aux injustices engendrées par la pauvreté dans le monde. Nous devons répondre à leurs vœux, monsieur le Président. Nous ne devrions jamais laisser tomber nos jeunes, et surtout pas cette année.

M. le Président: Questions?

M. Dingwall: Monsieur le Président, j'aurai une brève observation et ensuite, une question à poser à la ministre. Si je m'associe volontiers à elle pour saluer l'Année de la jeunesse, je m'étonne que le gouvernement n'ait songé à aucune mesure concrète pour venir en aide à nos jeunes. Je rappelle sans détours à la ministre que les jeunes Canadiens en ont assez des politiques, surtout des ministériels, qui parlent de la prospérité de demain. Les jeunes veulent la prospérité tout de suite. Ils veulent des emplois. Ils veulent avoir l'occasion de se perfectionner. Ils en ont assez des belles paroles de la ministre.

Quand celle-ci donnera-t-elle suite aux recommandations du comité consultatif sur l'emploi qui a préconisé un régime de pré-retraite afin de débloquent des emplois pour les jeunes? On a aussi proposé de réduire la durée de la semaine de travail. Qu'entend faire la ministre? A-t-elle déjà pris des décisions à ce sujet ou se tient-elle à l'extérieur de la salle du conseil des ministres pour écouter les bavardages de ses collègues? Quelle est sa position au juste?

[Français]

M. Rossi: T'es pas à la télévision «icitte». C'est le temps de parler. C'est pas «Un homme et son péché» «icitte là».

Mme Champagne (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur le Président, je ne peux m'empêcher d'entendre la remarque du député de Bourassa (M. Rossi) puisque, de toute évidence, il a été un fidèle spectateur de cette fameuse série télévisée. A un moment dans sa vie il a fait preuve de bon goût.

[Traduction]

Je comprends bien pourquoi les jeunes en ont assez des politiques. Cela dure depuis 22 ans. Le député a dit que les jeunes voulaient la prospérité tout de suite. Le gouvernement aurait souhaité avoir tous les fonds nécessaires, mais les coffres étaient vides. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{le} MacDonald) a dit, il y a quelques minutes, qu'elle annoncerait un nouveau programme qui remplacera Été Canada. Cette question est de son ressort et il ne m'appartient pas de faire des déclarations à sa place.